

COMPTES NATIONAUX TRIMESTRIELS

1er Trimestre 2021

Une croissance maintenue

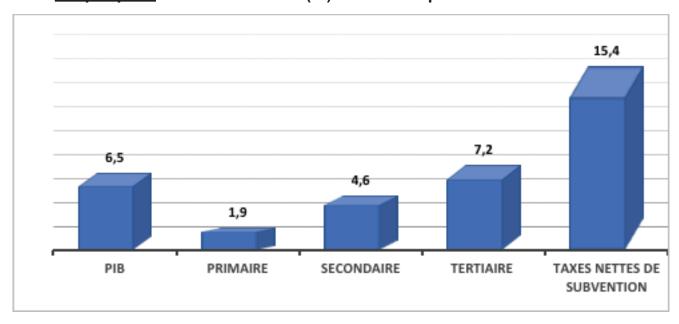
L'Institut National de la Statistique (INS) publie cette note trimestrielle sur le Produit Intérieur Brut (PIB) base 2009. Cet agrégat est calculé à partir des 44 branches de la nomenclature d'activités des comptes nationaux annuels. L'approche utilisée est l'optique production et repose sur la disponibilité d'un ensemble d'indicateurs conjoncturels sur les branches d'activités économiques. La méthode numérique (Cholette-Dagum) fondée sur l'analyse du ratio repère/indicateur a été adoptée conformémentaux recommandations du Fonds Monétaire International (FMI) sur l'élaboration des Comptes Nationaux Trimestriels (CNT) (cf. Quarterly national accounts manual, 2017 édition) et aux spécifications des données de la Côte d'Ivoire.

Les Comptes Nationaux Trimestriels sont non corrigés des variations saisonnières et des jours ouvrés (CVS-CJO) et sont publiés au plus tard quatrevingt-dix (90) jours après le trimestre sous revue. Ils correspondent aux variations d'un trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. Ce choix permet de porter l'analyse sur les mouvements dus à l'activité éliminant effets économique les relevant la saisonnalité. en de Les comptes nationaux trimestriels n'étant pas, comme les comptes fondés information annuels sur une économique exhaustive, peuvent faire l'objet de révisions au cours des prochains trimestres.

Ti_N : correspond au ième trimestre de l'année N.

Au 1er trimestre de l'année 2021, le Produit Intérieur Brut (PIB) réel croît de +6,5% par rapport au même trimestre de l'année 2020 marqué par le début de la pandémie à Covid-19.

Cette progression résulte d'un accroissement des activités des trois secteurs de l'économie : primaire (+1,9%), secondaire (+4,6%) et tertiaire (+7,2%).



Graphique 1 : Évolution réelle (%) du PIB au quatrième trimestre 2020

Source : INS / Direction de la Comptabilité Nationale/S-DCNT

EVOLUTIONS SECTORIELLES ET CONTRIBUTION A LA CROISSANCE DU PIB

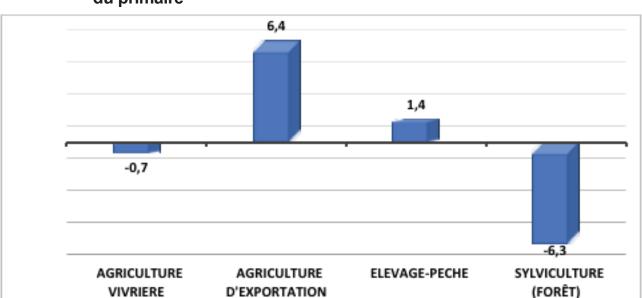
Un secteur primaire tiré principalement par l'agriculture d'exportation

Le secteur primaire est en croissance (+1,9%) par rapport au premier trimestre 2020.

Cette croissance est portée par les activités de l'agriculture principalement destinée à l'exportation (+6,4%) tirée par l'hévéaculture (+20%) et les cultures de coton (+9,2%) et d'anacarde (+6,0%). De même, celles de l'élevage et pêche (+1,4%) sont en hausse.

Cependant les activités de sylviculture (-6,3%) affichent une baisse en liaison avec la politique gouvernementale d'interdiction d'exportation de grumes.

Au premier trimestre 2021, le secteur primaire contribue à hauteur de 0,3 point à la croissance du PIB.



Graphique 2 : Évolution réelle (%) de la valeur ajoutée brute par branche d'activités du primaire

Source : INS / Direction de la Comptabilité Nationale/S-DCNT

Un secteur secondaire en hausse

Le secteur secondaire connaît un accroissement de 4,6% par rapport au premier trimestre 2020.

La croissance du secteur secondaire est portée par deux branches d'activités : (i) les autres industries manufacturières (+23,7%) due à aux industries du caoutchouc et des plastiques (+28,5%) et la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques et de matériaux de construction (+25,5%) et (ii) la branche de production de l'électricité et eau (+3,1%).

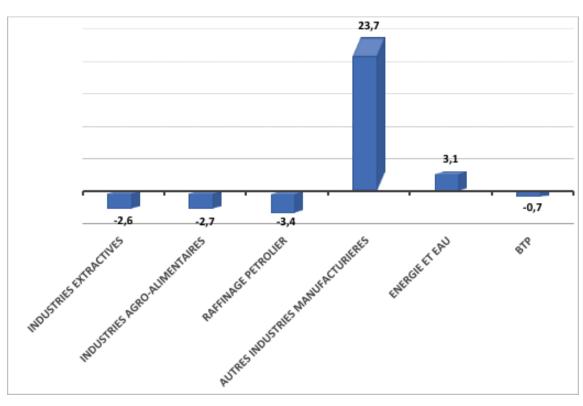
Par contre, les autres branches du secondaire présentent un ralentissement : (-3,4%) au niveau des activités de raffinage, (-2,6%) pour les industries extractives, (-2,7%) pour les industries agroalimentaires et (-0,7%) au niveau des activités de BTP.

La baisse de 2,6% observée au niveau des industries extractives est essentiellement liée à la chute du pétrole brut (-25,8%) malgré la hausse de la production de l'or (+1,0%).

Le recul de 2,7% des industries agroalimentaires est dû à une baisse des activités des produits laitiers (-14,4%), des oléagineux (-21,4%) et du sucre (-1,7%).

La régression de 0,7% constatée au niveau des activités de BTP est imputable au ralentissement de l'exécution de chantiers routiers (bitumage et reprofilage).

En somme, au premier trimestre 2021, le secteur secondaire contribue à hauteur de 1,3 point à la croissance du PIB.



Graphique 3 : Évolution réelle (%) de la valeur ajoutée brute par branche d'activité du secondaire

Source : INS / Direction de la Comptabilité Nationale/S-DCNT

Un secteur tertiaire en croissance remarquable

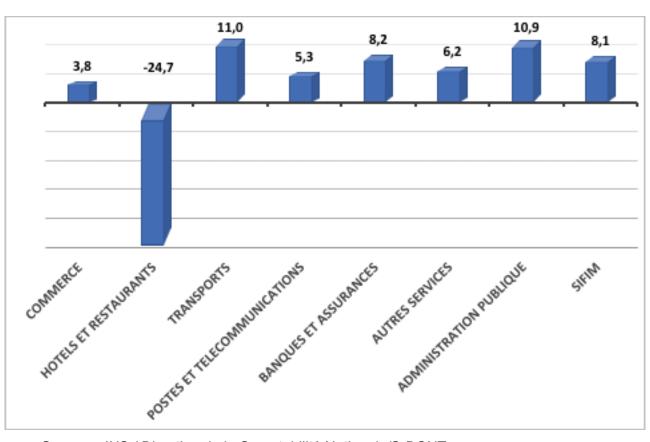
Le secteur tertiaire connaît un accroissement de 7,2% par rapport au premier trimestre de l'année précédente.

Hormis l'hôtellerie et la restauration, le secteur tertiaire est marqué par une hausse des activités dans les autres branches : Les transports (+11,0%), l'administration publique (+10,9%) et les activités financières (+8,2%). Elles constituent pour ce trimestre les principales branches motrices du tertiaire.

L'assouplissement des mesures restrictives de lutte contre la Covid-19 a permis une reprise des activités de transports (+11,0%) et de commerce (+3,8%). Les autres services (+6,2%) constitués des activités immobilières, de réparations, de soutien aux entreprises et de services sociaux, collectifs et de personnel ont également bénéficié de l'allègement de ces mesures.

Cependant la baisse du nombre d'arrivées des voyageurs du transport aérien (-30,9%) au premier trimestre 2021 a négativement impacté les activités des hôtels et restaurants qui enregistrent un fort recul (-24,7%).

Au premier trimestre 2021, le secteur tertiaire contribue à la croissance du PIB de 3,1 points.



<u>Graphique 4</u> : Évolution réelle (%) de la valeur ajoutée brute par branche d'activités du tertiaire

Source : INS / Direction de la Comptabilité Nationale/S-DCNT

Les impôts et taxes indirects en forte hausse

Le premier trimestre de l'année 2021 est marqué par une hausse de 15,4% des impôts et taxes indirects.

Cette augmentation est essentiellement liée à une hausse des droits et taxes à l'importation (+21,1%), des impôts sur les biens et services (+15,6%) et des droits et taxes à l'exportation (+2,7%).

Au premier trimestre 2021, les impôts et taxes contribuent à hauteur de 1,7 point à la croissance du PIB.

ANNEXES

	T1_2021/T1_2020	
BRANCHE D'ACTIVITE	Taux de croissance (%)	Contribution à la croissance
PRIMAIRE	1,92741	0,31451
AGRICULTURE VIVRIERE	-0,67272	-0,06357
AGRICULTURE D'EXPORTATION	6,41062	0,37977
ELEVAGE-PECHE	1,43500	0,01073
SYLVICULTURE (FORÊT)	-6,34341	-0,01242
SECONDAIRE	4,56981	1,33310
INDUSTRIES EXTRACTIVES	-2,61865	-0,17831
INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES	-2,68431	-0,16868
RAFFINAGE PETROLIER	-3,42592	-0,05723
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	23,72793	1,72398
ENERGIE ET EAU	3,14398	0,05340
ВТР	-0,73587	-0,04006
TERTIAIRE	7,19071	3,12655
COMMERCE	3,76161	0,30126
HOTELS ET RESTAURANTS	-24,65717	-0,05765
TRANSPORTS	11,02665	0,51112
POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	5,27624	0,17405
BANQUES ET ASSURANCES	8,23397	0,33838
AUTRES SERVICES	6,22012	0,97409
ADMINISTRATION PUBLIQUE	10,91128	1,07126
SIFIM	8,14149	-0,18596
PIB au coût des facteurs	5,36603	4,77416
Taxes nettes de subvention	15,36287	1,69453
PIB	6,46868	6,46868

METHODOLOGIE

Nomenclature des activités et indicateurs

L'élaboration des comptes nationaux trimestriels (CNT) nécessite la mise en place des nomenclatures des activités et des produits qui tiennent compte de la disponibilité des indicateurs conjoncturels ainsi que de l'importance de ces activités dans l'économie. Ces nomenclatures doivent être cohérentes avec celles retenues pour élaborer les comptes nationaux annuels qui dérivent de la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT(NAEMA).

Le *principe d'agrégation* suivant a été retenu : disposer d'une nomenclature suffisamment détaillée pour que les erreurs sur une branche d'activité n'occasionnent pas de grandes variations du PIB trimestriel. Certaines branches d'activités restent non couvertes par un indicateur. Dans un tel cas de figure, une méthode de désagrégation temporelle basée sur l'évolution du temps est utilisée ; on parle de lissage par la tendance.

Ainsi, l'on élabore les comptes selon les 44 branches de la nomenclature d'activités des comptes nationaux annuels. Pour des besoins de publication, les branches ont été regroupées en 18.

Approche et Méthodologie de calcul

Le produit intérieur brut (PIB) trimestriel est calculé selon l'approche production par sommation des valeurs ajoutées de branches et des taxes nettes de subvention. Il est évalué en volume.

La méthode numérique (**Cholette-Dagum**) fondée sur l'analyse du ratio repère/indicateur est utilisée pour le calcul.

Le PIB trimestriel est évalué en brut non corrigé des variations saisonnières (CVS).

Ces évaluations trimestrielles du PIB doivent être cohérentes avec le PIB annuel.

Pour un exposé détaillé, se référer au QUARTERLY NATIONAL ACCOUNTS MANUAL, 2017 EDITION

Révision

Les révisions sont inévitables dans le calcul du PIB trimestriel, en raison d'une part, des nombreuses mises à jour de l'information économique conjoncturelle et annuelle et d'autre part, des difficultés de collecte liées à la crise sanitaire de la Covid-19. Les cycles de révisions peuvent concerner le trimestre (évolution des indicateurs conjoncturels), l'année (calage des données de base annuelles) ou une période plus longue (nouvelle enquête pour le calcul des coefficients techniques, etc.).

Afin d'éviter la diffusion de plusieurs résultats au cours de l'année, les révisions des comptes de l'année sont effectuées lors des calculs des comptes du quatrième trimestre.